

Monsieur Jean Castex Premier Ministre Hôtel Matignon 57 rue de Varenne 75007 Paris

Paris, le 11 janvier 2022

Nos réfs : MB/PS

## MARTINE BERTHET

SENATRICE DE LA SAVOIE

Membre de la Commission des Affaires Economiques

Vice-Présidente de la délégation sénatoriale aux entreprises

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

Canton Albertville I

Présidente de la 5<sup>ème</sup> Commission Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets de solliciter votre attention concernant la nécessité de relever le plafond de l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique (ARENH) pour nos industries hyper électro-intensives (HEI).

En effet, nombre d'entre-elles m'interpellent chaque jour sur la dégradation importante des conditions d'approvisionnement en électricité à laquelle elles sont confrontées. La situation est d'autant plus préoccupante que quatre réacteurs nucléaires ont été mis à l'arrêt par EDF pour des raisons techniques. La production et la disponibilité du parc nucléaire français sont ainsi très faibles alors même que les centrales à charbon tournent à plein régime. Il n'y a parfois pas d'autre alternative pour les entreprises que de diminuer, voire stopper, une partie de leur production. C'est le cas de l'un de nos fleurons, Aluminium Dunkerque, qui a réduit sa production de 10% depuis la mi-décembre. D'autres suivront encore dans les prochains jours. Ces arrêts de production accroissent le déficit commercial et la dépendance de la France envers l'étranger, conduisant à des importations plus carbonées. Cela va entièrement à l'encontre des objectifs de réindustrialisation de notre pays et de décarbonation de nos productions.

Aujourd'hui, les industries hyper électro-intensives appellent à des mesures d'urgence de la part du Gouvernement. Ainsi, le relèvement du plafond de l'ARENH, en discussion actuellement semble-t-il, est impératif. A moyen et long terme, pour pérenniser et développer l'industrie HEI, il est absolument nécessaire de remettre en place des contrats compétitifs long terme. Les professionnels le demandent, il faut les entendre au risque d'une réelle



catastrophe économique. Au moins d'octobre, j'avais déjà alerté M. le Ministre Bruno Le Maire en ce sens. Les conclusions du groupe de travail mené par M. Philippe Darmayan seront donc très attendues et devront être suivies d'effets.

Comptant sur votre écoute, je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à tous les points de ce dossier essentiel pour notre souveraineté énergétique et industrielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet